ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Commission de libération conditionnelle et d'examen de la dangerosité

Rapport d'audition du 17 janvier 2025

Christian Pfammatter, Président de la Commission, procède à l'audition de

BAERISWYL Romain, qui assiste à l'audition en visioconférence.

L'audition débute à 14h35.

Le Président de la Commission indique le but de l'entretien et explique qu'il s'agit de l'examen prescrit par la loi, relatif à la libération conditionnelle de la mesure respectivement la levée de cette dernière.

Le président demande à Romain BAERISWYL comment il va. Celui-ci répond qu'il se sent bien, malgré une grippe récente. Il ajoute qu'il commence à apprécier sa « petite vie ». Il mentionne qu'il travaille toujours au sein du Groupe Corbat et qu'il progresse bien dans cette entreprise. Par ailleurs, il indique qu'il vit toujours dans son appartement, situé dans un petit village, un cadre qui lui convient parfaitement.

En évoquant ses projets pour l'avenir, Romain BAERISWYL explique que si la mesure venait à être levée, il souhaiterait continuer à travailler. Le travail, selon lui, lui apporte un rythme de vie structuré, lui permet de rencontrer d'autres personnes, et l'oblige à se lever le matin, ce qu'il considère comme essentiel pour éviter l'oisiveté. Il exprime également son souhait de poursuivre sa vie dans le Jura, affirmant qu'il n'a aucune envie de retourner à Lausanne. Il ajoute avoir construit des relations solides dans la région, où il s'est fait des amis qu'il apprécie beaucoup. Il raconte, par exemple, avoir passé le week-end en leur compagnie dans une ferme et avoir partagé un repas avec eux. Parmi ses relations, il mentionne un ami policier ainsi qu'un autre résident qui est sorti de l'établissement et qu'il revoit régulièrement. L'intéressé précise que ces relations, qu'il qualifie de *« clean »,* lui apportent beaucoup, à la différence des personnes qu'il fréquentait à Lausanne. Il souligne également que ces anciennes relations n'ont pas cherché à reprendre contact avec lui.

En ce qui concerne sa famille, l'intéressé indique qu'il a encore des proches du côté de Lucens, notamment sa mère, son père et ses frères, qu'il a revus pendant les vacances. Cependant, il préfère qu'ils viennent lui rendre visite dans sa région actuelle, qu'il trouve « sympa ».

À propos de sa consommation, il explique avoir rencontré sa référente récemment et avoir été transparent avec elle. Il reconnaît avoir consommé 1 ou 2 fois pendant les vacances, mais précise qu'il ne s'agit de rien de grave ; pas d'alcool fort, juste quelques bières. Il affirme avec conviction qu'il ne souhaite pas revenir à son ancienne vie. Il met en avant l'importance d'appliquer les enseignements qu'il a reçus et d'utiliser les outils qu'on lui a donnés : Il souligne qu'il doit garder en tête qu'il a un problème avec l'alcool, ce qui explique pourquoi il continue à voir les thérapeutes et à rester transparent. L'intéressé insiste sur le fait que, par le passé, toutes ses actions étaient influencées par l'alcool, une période qu'il ne veut absolument pas revivre.

Pour terminer, Romain BAERISWYL exprime une certaine fierté d'avoir pu s'organiser par lui-même et souligne son engagement à maintenir un lien avec « Addiction Jura », même après la fin de sa mesure. Ce lien, selon lui, sera essentiel pour bénéficier d'un soutien continu une fois qu'il ne sera plus sous la protection du SESPP : « Ces gens m'ont beaucoup aidé, et je veux garder ce lien. »

L'entretien se termine à 14h48.

Fribourg, le 17 janvier 2025/OU

Président de la Commission

Greffière